



Commune  
d'AMPUS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 05 AVRIL 2016**

L'an deux mil seize, le cinq avril à 20 heures 30,  
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.  
Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRE, Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Siegfried JAEGER, Bertrand STELZ, Maylis COSTAMAGNO, Fabien MICHEL.

Excusées : Laurence COLLADO représentée par Hugues MARTIN  
Virginie MICHEL représentée par Nadine MARION  
Nathalie FORESTIER représentée par Siegfried JAEGER

Absent : /

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 15    Nombre de membres présents : 12    Nombre de Suffrages exprimés : 15

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2016  
EAU ET ASSAINISSEMENT**

M. le Maire, présente au Conseil Municipal de la Commune le budget primitif de l'exercice 2016 qui s'établit ainsi qu'il suit :

⇒ pour la section d'EXPLOITATION

	Dépenses	Recettes
<b>Total . . . . .</b>	<b>148 080.89 €</b>	<b>148 080.89 €</b>

⇒ pour la section d'INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
<b>Total . . . . .</b>	<b>238 773.19 €</b>	<b>238 773.19 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE ces propositions et ARRETE le montant des recettes et des dépenses du budget primitif de l'exercice 2016 de la Commune. tels que définis ci-dessus.
- PRECISE que le vote du budget a lieu par CHAPITRES

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire : Hugues MARTIN

